

# kemetmaa.fr


## Notice de navigation



*Les notices sont rarement lues attentivement **mais** celle ci mérite vraiment que vous fassiez une exception...*

Ce site comprend environ 40 pages, et d'innombrables liens...Il est vivant, les pages sont très souvent mises à jour, parfois supprimées et remplacées par d'autres, d'où les **2 consignes de base**:

### 1)Actualiser.

Fonction méconnue des navigateurs, **actualiser** est indispensable. En actualisant vous avez accès à la version la plus récente de la page, avec ses mises à jour. Cette fonction est obtenue, soit dans un des menus déroulant de la barre de navigation, soit en cliquant sur un petit bouton de ce genre,  situé dans la barre de navigation


### 2)Marque page.

**Ne marquez que la page d'accueil**, et repartez toujours de là.

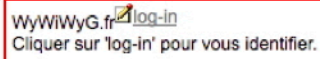
Pour les besoins de la gestion du site, la webmestre est amenée à changer des intitulés et des liens. Seule la page d'accueil échappe aux modifications d'intitulés (son nom est: "index") C'est d'ailleurs celle qui a le plus besoin d'être "actualisée".

### "Intranet"

Sauf l'accueil, **toutes les pages ont un accès en lecture "organisé" par Intranet**,

Les pages d' Intranet sont reconnaissables au signe  situé en haut, à gauche.

1. Si l'accès en lecture est **libre**, la page est obtenue directement.
2. Si l'accès en lecture est **contrôlé**, la page d'abord obtenue est blanche,

et le signe, en haut, à gauche, devient: 

C'est l'invitation à donner vos identifiants (login et mot de passe) pour accéder à la documentation. et à suivre le mode d'emploi pour arriver à **votre** cours

### Cookies.

Votre navigateur doit accepter les cookies de kemetmaa.fr (Ce sont des fichiers envoyés par intranet sur votre ordinateur pour le reconnaître. Il n'y a aucune intention marchande ou malfaisante dans les cookies de Kemetmaa). Si nécessaire, régler votre navigateur

Nous sommes **80** environ à naviguer chaque semaine sur Intranet/documentation...

Le logiciel utilisé pour cela n'est pas "grand public" ...

D' où certaines contraintes lors de l'identification...

Il nous a été confié gracieusement, avec ses avantages (nombreux) et cet inconvénient.

La lecture attentive, de cette notice permet au "grand public" de se comporter en "public averti". !

Cela bientôt **10** ans, que **kemetmaa.fr** existe. Il a reçu plus de **300 000** visites! Il a fait la preuve de son bon fonctionnement...

En cas de besoin n'hésitez surtout pas à envoyer un mail à:

[puech.monique@neuf.fr](mailto:puech.monique@neuf.fr) Elle seule a accès à la base de données et peut intervenir.

Une fois obtenus, les documents sont à vous.

Enregistrez les dans un dossier et imprimez les. Ils sont tous imprimables sur A4. Réglez éventuellement vos imprimantes.